



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vigilance



La Vigilance
météorologique

Bilan 2024

Éditorial

« 2024 a été globalement une année d'activité très au-dessus de la moyenne en termes de nombres de jours de Vigilance orange et rouge.

L'Hexagone et la Corse ont été particulièrement marqués par les phénomènes de Pluie-inondation : parmi les 69 épisodes de Vigilance orange ou rouge activés au total, 23 concernaient le paramètre Pluie-inondation, notamment les deux seuls épisodes rouges relevés cette année. Ce nombre de 23 est le plus élevé pour ce paramètre depuis les débuts de la Vigilance. Outre-mer, les fortes pluies et orages ont entraîné l'activation du niveau de Vigilance rouge deux fois en Guadeloupe et une fois à La Réunion et en Polynésie française, en plus des épisodes cycloniques exceptionnels Belal et Chido. Par ailleurs, une Vigilance rouge Verglas a été émise pour la première fois à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le dispositif de Vigilance bénéficie d'enrichissements continus. En 2024, le contenu des bulletins de suivi au niveau départemental a évolué pour plus de clarté. En Polynésie française, la Vigilance Vagues-submersion a été déployée en avril 2024 en remplacement de la Vigilance Fortes houles. Cette évolution était très attendue localement. Météo-France a par ailleurs amélioré ses outils de communication pour les réseaux sociaux : la mise en avant du niveau maximal de Vigilance, la double-carte et la chronologie rassemblées sur une même vignette permettent de mieux avertir le grand public.

La Vigilance affiche à nouveau en 2024 des indicateurs d'évaluation élevés : le taux de détection de 99,1 %, le taux de pertinence de 89 %, le taux de détection anticipée de plus de six heures de 72 % et le taux de non-détection de 0,9 % témoignent de la performance du dispositif pour l'anticipation des phénomènes météorologiques dangereux, contribuant à la préparation des pouvoirs publics et à l'information de tous. »

Virginie Schwarz

Présidente-directrice générale de Météo-France

« Le troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), publié par le Gouvernement en mars 2025, rappelle dans le contexte du changement climatique l'importance de préparer la population aux phénomènes météorologiques extrêmes, la nécessité d'anticiper ces phénomènes et de connaître les bons comportements à adopter lors de crises. À ce titre, la Vigilance météorologique s'est affirmée, depuis plus de vingt ans désormais, comme un outil essentiel en contribuant à informer au plus tôt les gestionnaires de crise et en développant une culture du risque auprès de nos concitoyens pour que chacun devienne acteur de sa propre sécurité et de celle de ses proches.

Avec 132 jours de Vigilance orange ou rouge, l'année 2024 a à nouveau fortement mobilisé les équipes de Météo-France pour la Vigilance météorologique. Pour ce qui concerne le réseau Vigicrues, l'année a été encore plus exceptionnelle avec 80 jours de Vigilance orange et rouge aux crues, pour 44 jours en moyenne sur les 18 dernières années. Malgré ce contexte, le bilan 2024 illustre la qualité du dispositif de Vigilance météo avec un taux de détection de 99,1 %. Ces dispositifs de Vigilance s'améliorent aussi en continu avec plus de contenu pédagogique disponible sur les sites internet meteofrance.com, vigicrues.gouv.fr et sur les réseaux sociaux. »

Cédric Bourillet

Directeur général de la Prévention des risques,
ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité,
de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

« L'année 2024 a été marquée par un niveau de Vigilance météorologique sans précédent. Avec 1 jour sur 3 placé en Vigilance rouge ou orange, la mobilisation de la chaîne des acteurs de la gestion de crise a été intense.

De la pré-alerte à la survenue de la crise, les services de Météo-France grâce à leur expertise reconnue accompagnent les équipes de la direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises (DGSCGC) pour faire face à une réalité devenue incontournable : ces événements sont de plus en plus fréquents et de plus en plus extrêmes. La répétition d'épisodes intenses ou atypiques notamment illustrée par des épisodes cycloniques exceptionnels sur les îles de Mayotte et de La Réunion en est un exemple.

La crise Chido qui représente la plus grande crise de sécurité civile depuis la Seconde Guerre mondiale a ainsi mobilisé à elle seule 50 000 jours hommes. Ce partenariat fructueux de la DGSCGC avec Météo-France se traduit également par l'activité soutenue de la commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (Catnat) : réunie à 23 reprises en 2024 (contre 17 fois en 2023, 14 fois en 2020), dont 7 fois en procédure accélérée, la commission a pu s'appuyer sur des rapports de qualité et une réactivité importante pour les sinistrés.

Que ce soit pour éclairer les travaux de la « commission Catnat », éclairer les points de situation des cellules de crise durant l'événement, ou être partie prenante du travail du centre opérationnel de gestion interministériel des crises de la DGSCGC, la place de Météo-France aux côtés de la Sécurité civile est devenue incontournable. »

Julien Marion

Directeur général de la Sécurité civile et de la Gestion de crise,
ministère de l'Intérieur

Sommaire

Éditorial	3	Chiffres clés de la Vigilance en 2024 dans l’Hexagone et en Corse	12
La Vigilance de Météo-France, la référence sur les dangers météorologiques	6	Répartition par phénomène.....	13
Un dispositif d’avertissement.....	6	Répartition dans l’année.....	13
Contribuer au développement d’une culture du risque.....	6	Répartition par département.....	14
Un dispositif partenarial sous pilotage interministériel.....	6	Consultation de la Vigilance.....	14
Des enrichissements continus.....	7	Évaluation des épisodes de Vigilance 2024	15
La Vigilance en bref	8	Épisodes marquants de l’année 2024	16
Neuf phénomènes couverts.....	8	La Vigilance 2024 dans les territoires d’outre-mer	18
Des bulletins de suivi.....	8	Antilles-Guyane.....	19
Des conseils pour se protéger.....	8	La Réunion – Mayotte.....	20
Comment la Vigilance est-elle élaborée ?	9	Nouvelle-Calédonie.....	21
Une expertise de Météo-France pour la majorité des phénomènes.....	9	Wallis-et-Futuna.....	21
Un croisement d’expertises pour certains phénomènes.....	9	Polynésie française.....	22
Quels comportements pour quels dangers ?	10	Saint-Pierre-et-Miquelon.....	23

La Vigilance de Météo-France, la référence sur les dangers météorologiques

Un dispositif d'avertissement

Des événements météorologiques dangereux touchent régulièrement le territoire français et peuvent entraîner de graves conséquences pour la sécurité des personnes, la protection des biens et l'activité économique. Mise en place en octobre 2001, la Vigilance de Météo-France est conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux à venir dans les prochaines heures, jusqu'au lendemain minuit, dans l'Hexagone et en Corse. En traduisant le niveau de danger estimé pour un territoire donné, l'information de Vigilance complète les prévisions météorologiques. Des critères de déclenchement ont été définis conjointement avec les autorités locales de gestion de crise en fonction de la sensibilité des territoires.

La Vigilance vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique, et à faire connaître les précautions pour se protéger. La Vigilance est également destinée aux services de la Sécurité civile et aux autorités sanitaires qui peuvent ainsi alerter et mobiliser respectivement les équipes d'intervention, les professionnels et les structures de santé.

Avertissement ou alerte ?

La Vigilance météorologique est souvent assimilée, à tort, à un dispositif d'alerte. Les deux termes renvoient pourtant à des procédures distinctes.

La Vigilance de Météo-France constitue en effet un avertissement, une première information qui peut conduire, si besoin, à l'activation d'une procédure d'alerte des populations, accompagnée de consignes comme l'ordre d'évacuation ou de mise à l'abri. L'alerte est du ressort des autorités de gestion de crise. Par exemple, le dispositif d'alerte FR-Alert peut être déclenché par les pouvoirs publics en cas de Vigilance.

Contribuer au développement d'une culture du risque

La Vigilance de Météo-France est le fruit d'une réflexion menée, à la demande de l'État à l'initiative du ministère chargé de l'Environnement, après les inondations et tempêtes de 1999. Les acteurs publics ont alors souhaité mettre en place un dispositif visant à informer simultanément la population, les pouvoirs publics et les médias. L'objectif était de mieux informer sur les dangers météorologiques afin de limiter les conséquences pour la population.

Un dispositif partenarial sous pilotage interministériel

Le dispositif est copiloté par la direction générale de la Prévention des risques (ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche), la direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises (ministère de l'Intérieur) et Météo-France, avec le concours du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, et de l'ensemble des organismes techniques contributeurs.

Au moins une fois par an, le comité interministériel de pilotage réunit l'ensemble des partenaires pour évaluer les performances de la Vigilance, sur la base des retours d'expérience des épisodes marquants (exemples : lourd bilan humain, dégâts et impacts économiques importants, difficultés de gestion) et pour décider des évolutions du dispositif.

Des enrichissements continus

Depuis sa création, le dispositif de Vigilance a connu de nombreuses évolutions. Conçu à l'origine pour couvrir cinq phénomènes différents (Vent violent, Fortes précipitations, Orages, Neige-verglas et Avalanches), le dispositif s'est étendu, en 2004, aux phénomènes Canicule et Grand froid. En 2007, le service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (Schapi), devenu en 2024 le service central Vigicrues du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, produit la Vigilance crues, et le phénomène « Fortes précipitations » devient « Pluie-inondation » pour intégrer ce nouvel élément. Depuis 2011, la Vigilance délivre aussi une information sur le phénomène Vagues-submersion, produite avec la contribution du service hydrographique et océanographique de la Marine (Shom).

La carte de Vigilance de Météo-France relaie depuis 2020 l'information sur les crues du réseau Vigicrues (sur les cours d'eau surveillés par l'État).

Depuis 2022, cet avertissement est fourni par Météo-France sous la forme d'une double carte, en France hexagonale et en Corse, la première pour la journée en cours et la seconde pour le lendemain, au lieu d'une carte sur 24 heures auparavant. Cette information plus précoce sur les dangers potentiels d'une situation météorologique permet une meilleure anticipation des actions à conduire. Les bulletins de suivi fournissent des informations sur la situation météorologique en cours et prévue, et les éléments d'aggravation possible du niveau de Vigilance. En 2024, des bulletins de suivi au niveau départemental ont été mis en œuvre, permettant une information plus précise d'un point de vue spatial. Par ailleurs, les cartes départementales de Vigilance bénéficient d'une localisation plus fine pour les phénomènes Avalanches (37 zones montagneuses) et Vagues-submersion (47 zones littorales).

Un dispositif précurseur

En 2001, la Vigilance de Météo-France était le premier dispositif d'information de ce type hors zones cycloniques. Depuis, de nombreux pays en Europe et ailleurs ont adopté des dispositifs plus ou moins similaires. La Vigilance de Météo-France a, par ailleurs, été valorisée par l'Organisation météorologique mondiale dans le cadre de la stratégie de réduction des risques de catastrophes des Nations unies. À l'échelle de l'Europe, Météo-France a également contribué à la création de **Meteoalarm**, une carte agrégeant les informations de Vigilance (niveau de danger sous forme de couleur) élaborées par les services météorologiques.

Vigilance rouge

Une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Vigilance orange

Soyez très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Vigilance jaune

Soyez attentif. Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement et localement dangereux (exemples : mistral, orage d'été, montée des eaux) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Vigilance verte

Pas de vigilance particulière.



Vent



Orages



Vagues-submersion



Crues



Pluie-inondation



Grand froid



Canicule



Avalanches



Neige-verglas

La Vigilance en bref

Accessibles en permanence sur les sites Internet et les applications mobiles de Météo-France, la double carte de Vigilance et ses bulletins signalent les phénomènes dangereux qui menacent un ou plusieurs départements jusqu'au lendemain minuit, et renseignent sur les précautions à prendre pour se protéger. Ils sont actualisés au moins deux fois par jour, à 6 h et à 16 h, et plus fréquemment si la situation l'exige.

Un des enjeux de ce dispositif est de faire des citoyens les acteurs de leur propre sécurité, en les informant largement sur les risques météorologiques identifiés. À cet effet, la Vigilance météorologique a été construite sur la base de principes simples et accessibles à tous :

- ▶ une échelle de quatre couleurs (vert, jaune, orange, rouge) pour indiquer le niveau de danger maximal prévu sur la période ;
- ▶ un découpage par département, facilitant le repérage par la population ;
- ▶ deux cartes, une pour la journée en cours et l'autre pour le lendemain jusqu'à minuit ;
- ▶ les heures de début et de fin de la Vigilance pour chaque phénomène ;
- ▶ des conseils de comportement pour se protéger.

Neuf phénomènes couverts

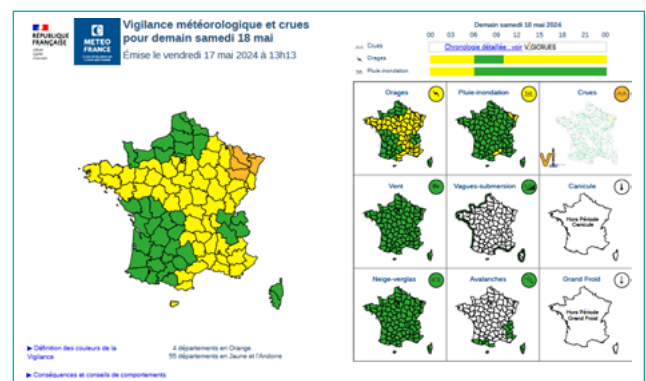
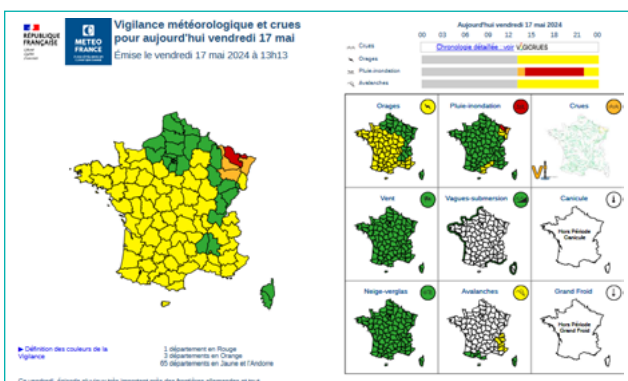
Depuis 2020, la Vigilance météorologique couvre huit phénomènes : Vent, Orages, Avalanches, Neige-verglas, Canicule, Grand froid, Pluie-inondation, Vagues-submersion et relaie la Vigilance crues du réseau Vigicrues.

Des bulletins de suivi

En Vigilance orange et rouge, des bulletins de suivi sont élaborés par Météo-France. Le bulletin national apporte un complément d'information sur la trajectoire, la zone géographique concernée et la chronologie des événements. Les bulletins zonaux et départementaux actualisés à minima toutes les trois heures, fournissent des éléments plus précis pour les territoires concernés.

Des conseils pour se protéger

La Vigilance diffuse également des conseils de comportement, adaptés au phénomène en cours et au niveau de Vigilance activé. Ces mesures simples et concrètes sont destinées à protéger les citoyens, ainsi qu'à limiter les dégâts matériels.



La Vigilance présente deux cartes, une pour la journée en cours et l'autre pour le lendemain

Comment la Vigilance est-elle élaborée ?

Dans le cadre de sa mission d'État de sécurité météorologique des personnes et des biens, Météo-France assure chaque jour l'élaboration et la diffusion de la Vigilance météorologique.

La détermination du niveau de Vigilance est effectuée de manière collégiale par les prévisionnistes du Centre national de prévision et des directions interrégionales de Météo-France au cours de plusieurs téléconférences quotidiennes, en croisant la prévision des phénomènes et la sensibilité des territoires.

Un outil informatique collaboratif permet aux sept chefs prévisionnistes interrégionaux, aux prévisionnistes avalanche, au chef prévisionniste marine et au chef prévisionniste national de saisir, échanger et diffuser les informations de Vigilance.

Une expertise de Météo-France pour la majorité des phénomènes

La décision du niveau de Vigilance pour les phénomènes Vent, Neige-verglas, Avalanches et Orages repose entièrement sur l'expertise de Météo-France. Les prévisionnistes analysent les résultats des modèles de prévision, choisissent le scénario de prévision le plus probable et caractérisent les phénomènes dangereux à venir et le niveau de Vigilance.

Un croisement d'expertises pour certains phénomènes

Les prévisionnistes de Météo-France déterminent le niveau de Vigilance pour le phénomène Vagues-submersion en combinant les effets des vagues, de la houle et du niveau d'eau, prévus à la côte sous l'effet de la marée, du vent et de la pression atmosphérique. Le Shom contribue au développement d'une partie des outils d'aide à la décision, fournit le calcul de la marée, la topographie des fonds marins, ainsi que les observations de niveau d'eau.

Pour estimer le niveau de Vigilance pour les phénomènes Canicule et Grand froid, les prévisionnistes de Météo-France confrontent les prévisions météorologiques avec les référentiels établis par Santé publique France en termes de conséquences sanitaires, fondés sur des études épidémiologiques des événements passés. Météo-France produit la Vigilance Pluie-inondation et relaie la Vigilance crues produite par le service central Vigicrues avec l'appui du réseau Vigicrues. Le site Vigicrues diffuse ces informations de Vigilance crues, complétées par des mesures de débit et de hauteur des cours d'eau, ainsi que des prévisions en cas de crues.

Comment est déterminé le niveau de danger, la couleur de Vigilance ?

Vigilance



Des critères ont été définis pour les niveaux jaune, orange et rouge pour chaque phénomène et pour chaque département. Ils tiennent compte de la sensibilité locale aux phénomènes météorologiques, en se basant sur les événements passés, les conséquences observées et le niveau d'acclimatation du département. Ainsi, quelques centimètres de neige peuvent suffire à perturber le trafic routier et le réseau de transports en commun à Marseille ou Paris, alors qu'ils n'ont que peu de conséquences dans les zones de montagne plus accoutumées.

Pluie-inondation et crues, quelle différence ?



La Vigilance crues est opérée par le service central Vigicrues avec le réseau Vigicrues et concerne les cours d'eau instrumentés et surveillés par l'État (20 000 km).



La Vigilance Pluie-inondation est élaborée par Météo-France et couvre tous les autres risques d'inondation et les risques liés aux précipitations : ruissellement pluvial, accumulation d'eau dans les points bas, remontée de nappes souterraines, ainsi que le débordement des cours d'eau non surveillés par l'État (100 000 km). Elle repose sur l'expertise de Météo-France pour les précipitations et intègre, le cas échéant, une information sur la sensibilité hydrologique des sols en lien avec le réseau Vigicrues.

Quels comportements

Vent



- ▶ Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- ▶ Je limite mes déplacements.
- ▶ Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- ▶ Je n'interviens pas sur les toits.
- ▶ J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.
- ▶ Je me tiens informé auprès des autorités.
- ▶ Je ferme portes, fenêtres et volets.
- ▶ Je n'utilise pas ma voiture.
- ▶ Je reste chez moi.

Vagues-submersion



- ▶ Je me tiens informé et je localise mon kit d'urgence.
- ▶ Je surveille la montée des eaux et je protège les biens qui peuvent être inondés.
- ▶ Je ne prends pas la mer.
- ▶ Je m'éloigne des côtes et des estuaires.
- ▶ Je rejoins le point le plus haut possible ou me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit.
- ▶ Je me tiens informé auprès des autorités.
- ▶ J'évacue uniquement sur ordre des autorités et j'emporte mon kit d'urgence.

Orages



- ▶ Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau.
- ▶ Je me tiens informé et j'évite de me déplacer.
- ▶ Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés.
- ▶ J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.
- ▶ Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- ▶ Je reste chez moi et je me tiens informé.
- ▶ Je n'utilise pas mon véhicule. Si je suis sur la route, je roule au pas et je ne m'engage pas sur une route immergée.
- ▶ Je stationne en sécurité et ne quitte pas mon véhicule.
- ▶ Je n'utilise mon téléphone qu'en cas d'urgence.

Crues



- ▶ Je me tiens informé auprès des autorités.
- ▶ J'évite de pratiquer des activités nautiques.
- ▶ Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- ▶ Je m'éloigne des cours d'eau et des ponts, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- ▶ J'évite de me déplacer et je me tiens informé sur les conditions météo.
- ▶ Je surveille la montée des eaux.
- ▶ Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.
- ▶ Je ne descends pas dans les sous-sols.
- ▶ Je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités.
- ▶ Je n'utilise pas ma voiture.
- ▶ Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.
- ▶ Je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible.
- ▶ Je me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit.
- ▶ J'évacue uniquement sur ordre des autorités en emportant mon kit d'urgence.

Pluie-inondation



- ▶ Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- ▶ Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- ▶ J'évite de me déplacer.
- ▶ Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.
- ▶ Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.
- ▶ Je ne descends pas dans les sous-sols.
- ▶ Je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités.
- ▶ Je n'utilise pas ma voiture.
- ▶ Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.
- ▶ Je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible.
- ▶ Je me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit.
- ▶ J'évacue uniquement sur ordre des autorités en emportant mon kit d'urgence.

pour quels dangers ?

Canicule

- ▶ Buvez de l'eau plusieurs fois par jour.
- ▶ Continuez à manger normalement.
- ▶ Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- ▶ Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- ▶ Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- ▶ Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière.
- ▶ Limitez vos activités physiques et sportives.
- ▶ Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres.
- ▶ Aérez la nuit.
- ▶ Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez-leur visite.
- ▶ Accompagnez-les dans un endroit frais.
- ▶ En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- ▶ Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- ▶ Soyez vigilant : toute personne, même si elle est en bonne santé, est concernée.
- ▶ Pour en savoir plus : <https://sante.gouv.fr>

Neige-verglas

- ▶ Je limite mes déplacements.
- ▶ Pour la route, je munis mon véhicule d'équipements spéciaux, j'emporte des vivres et des couvertures.
- ▶ Je me tiens informé auprès des autorités.
- ▶ J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et n'utilise pas les chauffages à combustion en continu.
- ▶ Je reste chez moi.
- ▶ Si je suis immobilisé sur la route, je quitte mon véhicule uniquement sur ordre des autorités.

Avalanches

- ▶ Je ne sors pas en montagne.
- ▶ Je me tiens informé auprès des autorités.
- ▶ Je respecte les consignes de sécurité en vigueur dans les stations de montagne.
- ▶ Je reste chez moi.

Grand froid

- ▶ Évitez les expositions prolongées au froid et au vent, évitez les sorties le soir et la nuit.
- ▶ Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.
- ▶ Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes.
- ▶ En cas de neige ou au verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.
- ▶ Pour les personnes sensibles ou fragilisées : restez en contact avec votre médecin, évitez un isolement prolongé.
- ▶ Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.
- ▶ De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.
- ▶ Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer.
- ▶ Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.
- ▶ Par ailleurs, aérez votre logement quelques minutes même en hiver.
- ▶ Évitez les efforts brusques.
- ▶ Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le « 115 ».
- ▶ Pour les personnes sensibles ou fragilisées : ne sortez qu'en cas de force majeure, évitez un isolement prolongé, restez en contact avec votre médecin.
- ▶ Pour tous, demeurez actifs, évitez les sorties surtout le soir, la nuit et en début de matinée.
- ▶ Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes. Si le froid est associé à la neige ou au verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte.
- ▶ En tout cas, prévoyez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.
- ▶ Restez en contact avec les personnes sensibles de votre entourage.
- ▶ Pour en savoir plus :
Aspects sanitaires : <https://sante.gouv.fr>
Conditions de circulation : <https://www.bison-fute.gouv.fr>

Chiffres clés de la Vigilance en 2024 dans l'Hexagone et en Corse

Au cours de l'année 2024, 69 épisodes de Vigilance orange ou rouge ont été activés par Météo-France. L'ensemble des épisodes représente un total de 132 journées distinctes avec au moins un département en Vigilance orange ou rouge.

Depuis 2012, le nombre annuel d'épisodes de Vigilance rouge varie entre 0 (2012 et 2015) et 6 (2023). En 2024, deux épisodes ont atteint le niveau de Vigilance rouge. Dans les deux cas, il s'agit d'épisodes de Pluie-inondation :

- ▶ sur la Moselle le 17 mai,
- ▶ sur les Alpes-Maritimes et l'Ardèche les 17 et 18 octobre.

Un épisode cévenol record du 15 au 18 octobre 2024

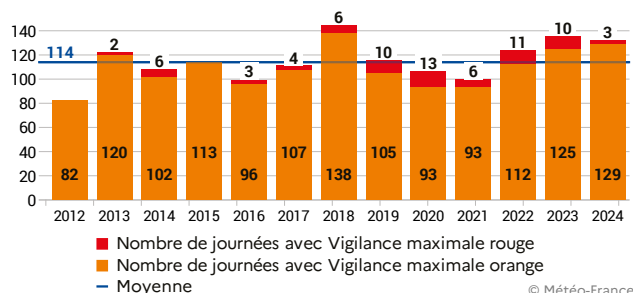
L'épisode orageux qui s'est abattu sur les Cévennes et jusqu'à la région lyonnaise, du 16 au 18 octobre 2024, avec des précipitations soutenues et durables est le plus intense jamais enregistré sur deux jours depuis le début du 20^e siècle en Ardèche. De violents orages ont également concerné les départements côtiers du Var (83) et des Alpes-Maritimes (06).

En 24 heures, les cumuls de pluie ont atteint 300 à 500 mm en Ardèche et, en 60 heures, on a relevé 694 mm à Mayres (07) et 686 mm à Loubaresse (07), soit l'équivalent de plus de deux mois de précipitations en moyenne. Sur l'est du Var et sur les Alpes-Maritimes, on a relevé par endroit 100 à 200 mm en 24 heures, notamment sur le relief, et jusqu'à 261 mm à Caussols (06).

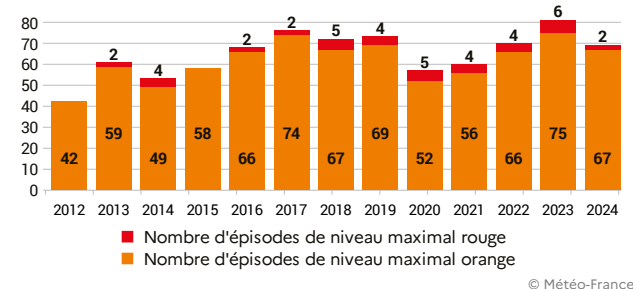
Le niveau de Vigilance rouge Pluie-inondation a été activé dans les départements de l'Ardèche (07) et des Alpes-Maritime (06) le 17 octobre à 10 h, soit plus de sept heures avant le début de l'événement. Cette bonne anticipation a permis aux autorités de mobiliser les moyens nécessaires pour protéger les personnes et les biens.

Depuis l'introduction, en octobre 2011, du phénomène Vagues-submersion, le nombre annuel de journées de Vigilance orange ou rouge est en moyenne de 114. L'année 2024 se situe nettement au-dessus de la moyenne avec 132 journées de Vigilance orange ou rouge, proche du maximum de 144 journées atteint en 2018. En moyenne, un épisode de Vigilance orange s'étend sur une ou deux journées. Les épisodes de canicule sont cependant plus longs, d'une durée souvent comprise entre 5 et 10 jours. Durant l'été 2024, les deux épisodes de Vigilance orange Canicule ont concerné 18 journées au total.

Évolution des cas de Vigilance météorologique orange ou rouge dans l'Hexagone et en Corse (journées)



Évolution des cas de Vigilance météorologique orange ou rouge dans l'Hexagone et en Corse (épisodes)

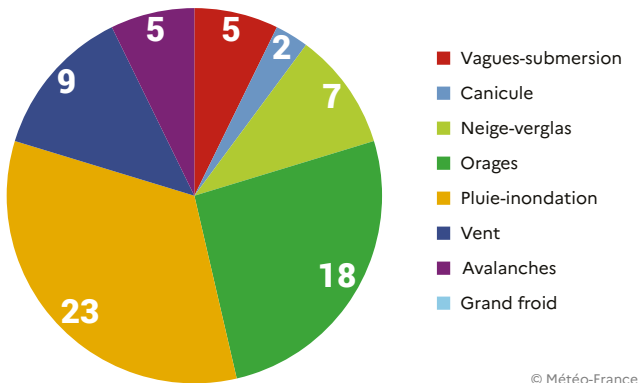


Répartition par phénomène

L'année 2024 se caractérise par un nombre record d'épisodes de Vigilance orange ou rouge pour Pluie-inondation, avec 23 épisodes contre 15 en moyenne sur la période 2012-2023. Le nombre d'épisodes de Vigilance orange Orages (18 en 2024) se situe dans la moyenne (17 événements en moyenne sur la période 2012-2023).

Les épisodes de Grand froid deviennent rares. Depuis 2013, un seul épisode de Grand froid a été répertorié (du 8 au 14 février 2021, sur 17 départements du Nord et de l'Est de la France).

Répartition du nombre d'épisodes par phénomène

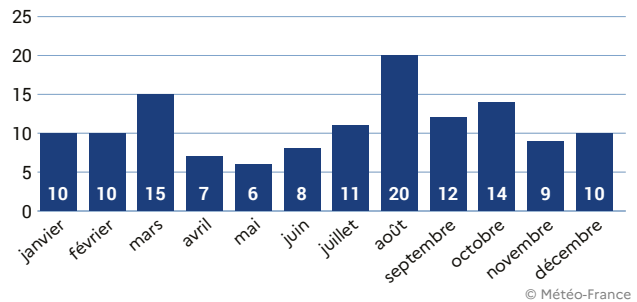


Répartition dans l'année

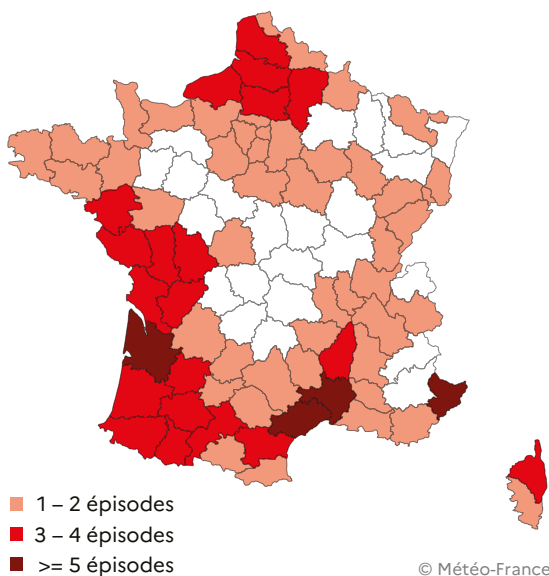
L'année 2024 s'avère dans la normale en matière de répartition mensuelle des journées de Vigilance, avec des mois d'avril et mai relativement calmes, et un mois d'août où l'effet conjugué des canicules et des orages induit un nombre important de journées en Vigilance orange ou rouge.

En matière de précipitations, le printemps 2024 a été le plus arrosé depuis 2008, et le 4^e depuis le début des mesures en 1959. Il a été marqué par un mois de mars exceptionnellement pluvieux. Cela se traduit notamment par un nombre important de Vigilance orange en mars 2024.

Répartition mensuelle des journées de Vigilance météorologique orange ou rouge en 2024



Retour sur les épisodes de Vigilance météorologique rouges sur la période 2002-2024



Cette carte permet de visualiser le nombre d'épisodes enregistré par département depuis 2002.

Les départements figurant en blanc sur la carte n'ont jamais connu d'épisode de Vigilance de niveau rouge.

Les départements littoraux sont majoritairement touchés par de tels épisodes, même s'ils ne sont pas les seuls. Ainsi, le Gard (30) et l'Hérault (34) ont été positionnés 10 fois en Vigilance rouge (8 cas de Pluie-inondation pour le Gard, 7 cas de Pluie-inondation, 2 cas de canicule et 1 cas de Neige-verglas pour l'Hérault), et le département des Alpes-Maritimes (06) a connu 5 épisodes rouges pour Pluie-inondation.

La chaleur estivale est arrivée tardivement à l'échelle nationale, à partir de fin juillet, avec une première vague de chaleur courte, mais intense. Une seconde vague de chaleur a suivi quelques jours plus tard au mois d'août, plus longue, mais d'une intensité moindre. Le Sud-Est du pays, et plus particulièrement le pourtour méditerranéen, a connu une chaleur durable tout au long de l'été, avec notamment des températures nocturnes très élevées. L'été a également été marqué par une succession d'épisodes orageux. Les mois de juillet et août totalisent ainsi 31 journées de Vigilance orange.

De nombreux épisodes pluvieux se sont succédé au mois de septembre puis d'octobre : sur l'Ardèche (07), l'épisode du 15 au 18 octobre 2024 a généré des cumuls de précipitations d'environ 500 mm en une journée, épisode le plus intense jamais observé sur ce département.

Répartition par département

Chaque département de l'Hexagone et de la Corse a été placé en Vigilance orange ou rouge en moyenne pour sept épisodes, comme en 2023. Ce chiffre est nettement inférieur à celui de 2018 qui s'élevait à 11.

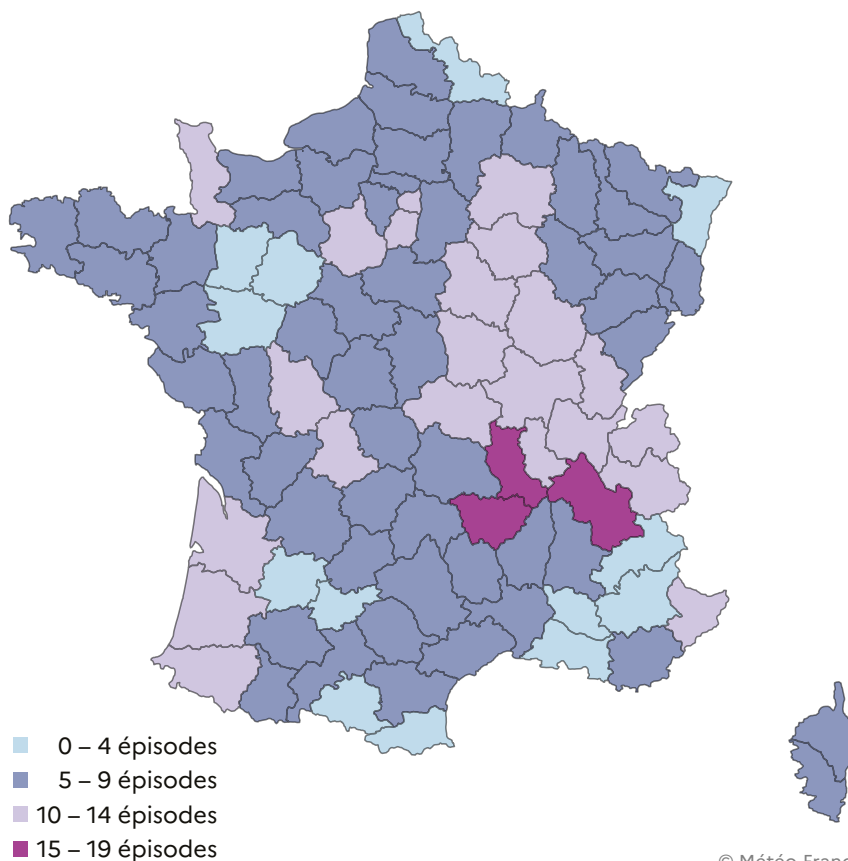
La comparaison avec les quatre dernières années montre une forte variabilité de la répartition des départements concernés par des épisodes de Vigilance orange ou rouge.

La carte indique le nombre d'épisodes de Vigilance orange ou rouge durant lesquels un ou plusieurs phénomènes dangereux ont effectivement touché le département. Le département des Pyrénées-Orientales (06) n'a été touché que par deux épisodes de niveau orange au rouge. Le département de la Loire (42) l'a été à 20 reprises, l'Isère (38) à 16 reprises et la Haute-Loire (43) à 15 reprises.

Consultation de la Vigilance

Le site de la Vigilance (vigilance.meteofrance.fr), accessible directement et via les sites Internet de Météo-France ou de ses partenaires, totalise en 2024 une audience de 48,6 millions de visites et plus de 158 millions de pages vues (43 millions de visites et 130 millions de pages vues en 2023).

Répartition des épisodes de Vigilance orange et rouge par département en 2024



Évaluation des épisodes de Vigilance 2024

Le dispositif de Vigilance fait l'objet d'une évaluation *a posteriori* systématique par un comité national de suivi réunissant tous les partenaires de la Vigilance, dont des représentants des autorités chargées de la mise en protection des personnes, des biens et des services. Trois fois par an, l'ensemble des épisodes de niveau orange ou rouge est ainsi examiné : en complément des observations météorologiques d'intensité et d'étendue des phénomènes survenus, les partenaires déterminent conjointement le nombre de départements réellement touchés, partiellement touchés ou non touchés, et recensent les conséquences observées sur les personnes, les biens ou les activités. Les épisodes pour lesquels des effets significatifs ont été relevés sont également examinés pour identifier les éventuels cas de non-détection : ceux qui auraient dû être placés en Vigilance orange, voire rouge. Pour être fiable et utile, le dispositif de la Vigilance doit être pertinent et fournir une bonne anticipation des dangers météorologiques, tout en limitant les cas de non-détection. Ces caractéristiques sont suivies sous la forme d'indicateurs statistiques mesurant la pertinence, l'anticipation et les non-détections.

L'évaluation de la Vigilance prend en compte les phénomènes suivants : Vent, Pluie-inondation, Neige-verglas, Orages et Vagues-submersion¹. Les phénomènes Avalanches, Canicule et Grand froid ne sont pas intégrés aux statistiques pour ne pas fausser la lecture. En effet, les avalanches étant

très localisées, les retours terrain liés à ces phénomènes sont rares et non significatifs. Les épisodes de Canicule et Grand froid bénéficient quant à eux d'une très bonne prévisibilité (bien meilleure que celle des orages par exemple). Leur prise en compte induirait des scores généraux exagérément élevés masquant la performance de la Vigilance pour les autres phénomènes.

En 2024, le **taux de pertinence de la Vigilance à l'échelle départementale** dépasse 89%. Cela signifie que dans près de 9 épisodes de Vigilance sur 10, le phénomène météorologique dangereux prévu s'est produit dans le département avec l'intensité et les conséquences attendues. Dans 11% des épisodes de Vigilance, le phénomène météorologique dangereux prévu ne s'est pas produit ou s'est produit avec des impacts limités, ne nécessitant pas une Vigilance de niveau orange.

Le **taux de détection anticipée** à plus de 6 heures s'élève à près de 72%. Cela signifie que plus des deux tiers des épisodes de Vigilance ont été activés plus de 6 heures avant la survenue du phénomène dangereux et de ses impacts. Cette anticipation a ainsi permis une meilleure préparation de la réponse aux situations d'urgence : alerte, sauvegarde et protection des populations par les autorités chargées de la gestion de crise.

Le **taux de non-détection** de la Vigilance s'élève à 0,9% : l'objectif fixé à Météo-France de présenter un taux de non-détection inférieur à 2% est donc largement atteint.

Indicateurs départements	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de pertinence (objectif > 84%)	87%	86%	82%	90%	88%	90%	86%	87%	88%	89,4%
Taux de détection anticipée de plus de 6 heures (objectif > 60%)	66%	57%	66%	65%	73%	48%	67%	74%	73%	71,7%
Taux de non-détection (objectif < 2%)	3,1%	4,1%	2,9%	1,9%	1,4%	6,7%	1,7%	1,4%	0,6%	0,9%

Indicateurs de la Vigilance

Taux de pertinence

On considère qu'un département a été placé en Vigilance orange avec pertinence, si le phénomène météorologique dangereux prévu s'est produit dans le département avec l'intensité prévue, y compris avec des conséquences moindres qu'attendues. Cela signifie que le niveau de Vigilance orange se justifiait au moment de l'estimation du niveau de danger.

Taux de détection anticipée de plus de 6 heures

Cela signifie que la Vigilance doit être activée au moins 6 heures avant la survenue du phénomène dangereux et de ses conséquences. La Vigilance météorologique est utile lorsque l'anticipation des dangers météorologiques permet aux autorités chargées de la sécurité des personnes et des biens de mobiliser et déployer des moyens d'intervention et de secours, et aux citoyens de se protéger en appliquant les conseils de comportements adaptés à la situation.

Taux de non-détection

Un épisode de Vigilance est qualifié de non-détection lorsque des conséquences significatives sont constatées sur un département non placé en Vigilance orange. Les cas de non-détection sont majoritairement dus aux phénomènes orageux, dont la localisation et l'extension géographique restent difficiles à estimer à l'échelle départementale.

1. La Vigilance Crues, produite par le service central Vigicrues avec l'appui du réseau Vigicrues, fait l'objet d'un bilan annuel distinct.

Épisodes marquants de l'année 2024

Les conséquences des phénomènes proviennent des constats de terrain des services publics de santé, de l'Intérieur et de l'Environnement. Les données relatives aux phénomènes sont issues des réseaux de mesure de Météo-France et de ses partenaires.

1^{er} au 3 janvier

Pluie-inondation sur 9 départements

- ▶ Épisode de fortes précipitations sur des sols déjà saturés, démarré le 31 décembre.
- ▶ 60 mm de pluie en quatre jours au Touquet (62) s'ajoutant aux 560 mm depuis mi-octobre 2023 ; 60 à 80 mm en 24 heures dans le Finistère (29) et la Manche (50).
- ▶ 1 147 interventions des secours dans la moitié Nord, 769 personnes évacuées, routes inondées et arbres sur chaussée.
- ▶ Nombreux axes routiers importants impactés.
- ▶ 7 départements réellement touchés, 2 partiellement.

16 au 20 janvier

Tempête *Irene* : Neige-verglas sur 41 départements

- ▶ Chutes de neige et verglas en lien avec la dépression *Irene*.
- ▶ Jusqu'à 10 cm de neige au sol en Normandie et dans les Hauts-de-France, localement 15 cm.
- ▶ 1 à 4 cm en région parisienne.
- ▶ 33 départements réellement touchés, 2 partiellement touchés ou de manière atténuée, 6 non touchés.

10 au 11 février

Dépression *Karlotta* : Vagues-submersion sur 11 départements

- ▶ Du littoral de l'ouest de la Manche au golfe de Gascogne.
- ▶ La dépression *Karlotta* provoque des vents forts et des vagues puissantes, dans un contexte de grandes marées.
- ▶ Surcote remarquable de 53 cm observée à Bayonne Boucau le 11 février (durée de retour supérieure à 10 ans).
- ▶ Submersions marines observées sur l'ensemble des départements en Vigilance.
- ▶ Dégâts importants en Normandie, Charente-Maritime, sur le bassin d'Arcachon, dans les Landes.
- ▶ 11 départements réellement touchés.

2 au 4 mars

Avalanches sur 3 départements

- ▶ Dépression en Méditerranée provoquant des chutes de neige intenses.
- ▶ Cumuls de neige fraîche en 24 à 48 heures de 80 à 120 cm entre 1 800 et 2 000 m d'altitude.
- ▶ Nombreux départs d'avalanches spontanés de très grande taille dans les massifs de la Haute-Maurienne (73), du Queyras (05) et dans les Alpes-Maritimes (06).
- ▶ Infrastructures de remontées mécaniques endommagées (73), destruction de forêt.
- ▶ Plusieurs routes impraticables dont l'accès à la station Isola 2000.
- ▶ 3 départements réellement touchés.

27 au 29 mars

Tempête *Nelson* : Vent sur 8 départements

- ▶ Vents forts liés à la tempête *Nelson* en Bretagne, sur le nord de la Nouvelle-Aquitaine puis dans la vallée du Rhône.
- ▶ Rafales mesurées : 139 km/h à Plougonvelin (29) ; 117 km/h à Chassiron (17) ; 103 km/h à Niort (79) le 28 mars, 112 km/h à Lyon Bron (69) ; 111 km/h à Saint-Étienne (42) le 29 mars.
- ▶ 53 interventions des secours en zone Ouest.
- ▶ 5 300 foyers privés d'électricité dans l'Ain (01) et en Haute-Saône (70).
- ▶ Trafic ferroviaire interrompu sur plusieurs axes dans le Rhône (69).
- ▶ 7 départements réellement touchés, 1 partiellement touché.

16 au 17 mai

Pluie-inondation en Moselle le 17 mai Vigilance orange dans le Bas-Rhin.

- ▶ Épisode de pluies intenses en Moselle (57) et Bas-Rhin (67).
- ▶ Cumuls de précipitations exceptionnels en 24 heures dépassant ceux d'un mois de mai entier avec 80 à 100 mm enregistrés entraînant d'importantes inondations et coulées de boue.
- ▶ 2 132 interventions des secours en Moselle.
- ▶ 240 foyers privés d'électricité et de gaz.
- ▶ 2 départements réellement touchés.

 **20 et 21 juin**

Pluie-inondation sur 12 départements
Orages sur 9 départements

- ▶ Orages pouvant générer localement de forts cumuls de pluie du Massif-central au Centre-Est et de la Bretagne au Centre/Val-de-Loire, ainsi que dans les Alpes.
- ▶ Cumuls de précipitations importants de 40 à 70 mm en quelques heures.
- ▶ 812 interventions en zone Ouest avec plus de 400 sapeurs-pompiers mobilisés.
- ▶ Nombreux axes routiers coupés dans les Pays de la Loire dont plusieurs autoroutes par inondation, arbres sur les chaussées ou éboulement.
- ▶ Pluie-inondation : 11 départements réellement touchés, 1 partiellement touché ou de manière atténuée.
- ▶ Orages : 8 départements réellement touchés, 1 partiellement touché ou de manière atténuée.

 **29 juin**

Orages sur 34 départements

- ▶ Épisode d'orages violents.
- ▶ Journée la plus foudroyée de l'année avec 32 500 impacts de foudre.
- ▶ Nombreuses chutes de grêle observées d'Ouest en Est.
- ▶ Cumuls de précipitation de 30 mm à 50 mm en moins d'une heure dans le Sud-Ouest, localement 60 mm à 80 mm en Gironde (33), dans le Tarn (81) et dans l'Est.
- ▶ Fortes rafales de vent : 130 km/h à Tonnerre (89), 107 km/h à Troyes (10).
- ▶ 391 interventions des services de secours.
- ▶ 5 600 foyers privés d'électricité.
- ▶ Nombreux axes routiers coupés par inondation, arbres sur les chaussées et coulées de boue, trafic ferroviaire interrompu.
- ▶ 20 départements réellement touchés, 12 partiellement touchés ou de manière atténuée, 2 non touchés.

 **27 juillet au 4 août**

Canicule sur 48 départements

- ▶ Épisode de forte chaleur sur le Sud du pays s'étendant progressivement jusqu'au Centre-Val de Loire, avec un pic d'intensité les 30 et 31 juillet.
- ▶ Températures de 2 à 4 °C au-dessus des normales, localement 40 °C de températures maximales sur les régions méditerranéennes.
- ▶ Nuit particulièrement chaudes, notamment celle du 30 au 31 juillet qui est la 4^e nuit la plus chaude sur le pays depuis 1947 avec une moyenne nationale de 21,1 °C, et de nombreux records de douceur nocturne enregistrés.
- ▶ 70 interventions en zone Sud.
- ▶ 45 départements réellement touchés, 3 touchés de manière atténuée, 1 département non détecté.

 **8 au 13 octobre**

Tempête Kirk : Pluie-inondation sur 24 départements, Vent sur 11 départements

- ▶ Pluies continues et soutenues sur le quart Nord-Ouest du pays.
- ▶ Très fort coup de vent sur la moitié Est et les Pyrénées.
- ▶ Cumuls de précipitation dépassant ceux d'un mois d'octobre en une journée tombés sur des sols déjà très humides.
- ▶ Rafales mesurées : 121 km/h à Socoa (64), 110 km/h à Pau (64), 113 km/h à Lyon (69), 110 km/h à Dole (39).
- ▶ Plus de 6 700 interventions des secours.
- ▶ 7 500 foyers privés d'électricité.
- ▶ 21 départements réellement touchés, 1 partiellement touché ou de manière atténuée, 2 non touchés.

 **15 au 18 octobre**

Pluie-inondations sur 2 départements
Vigilance orange sur 34 départements
Orages sur 8 départements

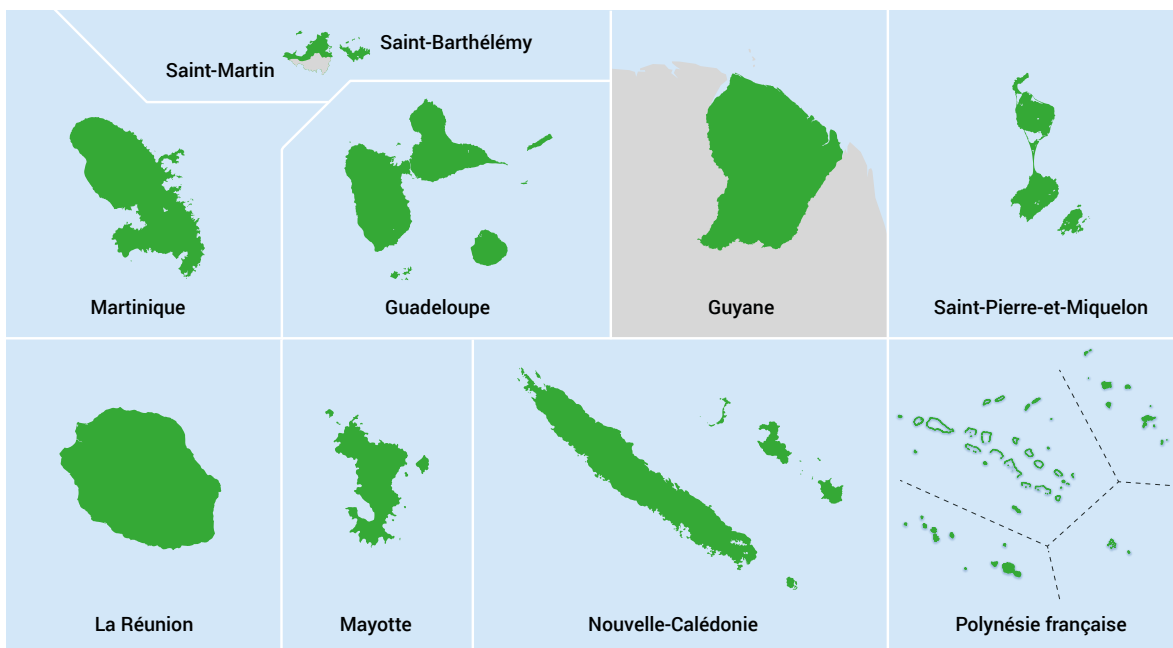
- ▶ Épisode cévenol le plus intense jamais enregistré sur deux jours depuis le début du 20^e siècle en Ardèche.
- ▶ Cumuls de précipitations exceptionnels sur le relief ardéchois avec 600 mm à 700 mm en 48 heures ; cumuls abondants de 40 à 80 mm sur le Var (83) et les Alpes-Maritimes (06), 150 à 230 mm localement.
- ▶ Près de 3 000 interventions des secours.
- ▶ Nombreux axes routiers coupés par inondation, arbres sur les chaussées et éboulements.
- ▶ Trafic ferroviaire interrompu dans le Gard (30), le Var (83), le Rhône (69) et autour de Toulouse (31).
- ▶ Pluie-inondation : 32 départements réellement touchés, 2 partiellement touchés ou de manière atténuée.
- ▶ Orages : 5 départements réellement touchés, 1 partiellement touché ou de manière atténuée, 2 non touchés.

 **20 au 22 novembre** ...

Tempête Caetano : Neige-verglas sur 33 départements, Vent sur 25 départements

- ▶ Épisode de neige en plaine précoce de la Normandie au Grand-Est.
- ▶ Cumuls de neige au sol localement remarquables de 8 à 16 cm.
- ▶ Fortes rafales de vent de 100 à 126 km/h sur l'Ouest.
- ▶ Près de 900 interventions des secours.
- ▶ 270 000 foyers privés d'électricité sur la façade ouest.
- ▶ Réseaux routiers fortement impactés, trafic ferroviaire interrompu en Normandie et Nouvelle-Aquitaine, trafic aérien fortement impacté à Roissy (95), Orly (94) et Nantes (44).
- ▶ Neige-Verglas : 30 départements réellement touchés, 3 partiellement touchés ou de manière atténuée.
- ▶ Vent : 24 départements réellement touchés, 1 partiellement touché ou de manière atténuée.

La Vigilance 2024 dans les territoires d'outre-mer



La Vigilance météorologique a été mise en place outre-mer progressivement entre 2006 et 2011. En zone tropicale, elle cohabite avec le dispositif d'alerte cyclonique (sous la responsabilité des autorités locales).

Les principes généraux du dispositif de la Vigilance y sont similaires (carte colorée selon le niveau de danger, pictogramme précisant la nature du phénomène, bulletins de suivi en Vigilance orange et rouge) à ceux en vigueur dans l'Hexagone et en Corse, mais possèdent des caractéristiques propres à chaque territoire.

Les phénomènes couverts varient d'un territoire à l'autre, prenant en compte les spécificités locales. Les modalités de suivi et d'évaluation sont également adaptées aux spécificités locales.

L'une des différences majeures avec l'Hexagone et la Corse, est la coexistence de la Vigilance avec un dispositif d'alerte cyclonique. L'articulation entre Vigilance et alerte cyclonique varie d'un territoire à l'autre :

- Pour les Antilles, en cas de cyclone tropical représentant un danger imminent pour partie ou totalité du territoire, un niveau supplémentaire de Vigilance peut être activé. Matérialisé par la couleur violette,

ce niveau entraîne notamment le confinement de la population et l'interdiction de toute circulation. Enfin, le dispositif de Vigilance comporte un niveau matérialisé par la couleur grise : activé lors de l'éloignement du phénomène cyclonique, il préconise d'observer un comportement prudent pour se protéger des dangers subsistants.

- À La Réunion, à Mayotte et en Polynésie française, le dispositif de Vigilance et le dispositif d'alerte cyclonique sont distincts mais peuvent être concomitants.
- En Nouvelle-Calédonie, la Vigilance de Météo-France est suspendue en cas d'alerte ou pré-alerte cyclonique.

Par ailleurs, en Polynésie française, la Vigilance Vagues-submersion a remplacé la Vigilance Fortes houles en avril 2024, avec un zonage côtier sur les îles de Tahiti (8 zones littorales) et de Moorea (3 zones littorales).

En 2024, l'audience des différents sites Internet de la Vigilance de Météo-France en Outre-mer est de l'ordre de 2,2 millions de visites, pour plus de 4 millions de pages vues (hors Nouvelle-Calédonie, données indisponibles).

Antilles-Guyane



Avec 19 épisodes de Vigilance orange, rouge ou violette, 2024 est très proche de 2023, année record avec 20 épisodes. Ce chiffre s'explique par les nombreux épisodes de Fortes pluies et Orages sur l'archipel de la Guadeloupe et les îles du Nord et par une saison cyclonique précoce, marquée notamment par l'ouragan majeur *Beryl* (catégorie 5¹) et la tempête tropicale *Ernesto*.

On relève 3 épisodes de Vigilance orange sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy, principalement pour Fortes pluies et Orages, comme le passage de la tempête tropicale *Ernesto* qui a engendré une Vigilance orange Cyclone puis multi-paramètres avec un niveau orange Vagues-submersion.

En Guadeloupe, l'activité pluvio-orageuse est à l'origine des épisodes les plus marquants : 2 Vigilances rouges Fortes pluies et Orages ont été activées, dont l'une lors du passage de la tempête tropicale *Ernesto*, ainsi que 5 Vigilances orange.

La Martinique totalise 8 épisodes de Vigilance orange, nombre record pour ce territoire : 2 pour Vagues-submersion, dont l'une lors du passage de l'ouragan majeur *Beryl* et 6 pour Fortes pluies, en saison cyclonique.

La Guyane, bien que sous l'influence du phénomène El Niño, enregistre un épisode de Vigilance orange Fortes pluies et Orages.

Nombre d'épisodes de Vigilance orange, rouge ou violette en 2024

Îles du Nord

Phénomène	Orange	Rouge	Violette	Total
Fortes pluies et Orages	2	0	X	2
Vents violents	0	0	X	0
Vagues-submersion	2	0	X	2
Cyclone	1	0	0	1
Total	3	0	0	3

Guadeloupe

Phénomène	Orange	Rouge	Violette	Total
Fortes pluies et Orages	5	2	X	7
Vents violents	0	0	X	0
Vagues-submersion	1	0	X	1
Cyclone	0	0	0	0
Total	5	2	0	7

Martinique

Phénomène	Orange	Rouge	Violette	Total
Fortes pluies et Orages	6	0	X	6
Vents violents	0	0	X	0
Vagues-submersion	2	0	X	2
Cyclone	0	0	0	0
Total	8	0	0	8

Guyane

Phénomène	Orange	Rouge	Total
Fortes pluies et Orages	1	0	1
Vents violents	0	0	0
Vagues-submersion	0	0	0
Total	1	0	1

Un épisode peut concerner plusieurs phénomènes.

Évaluation des épisodes de Vigilance 2024 aux Antilles et en Guyane

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fausses alarmes	28%	16%	24%	18%	22%	27%	15%	18%	16%	9%
Taux de non-détection	2,3%	0,0%	3,0%	1,3%	1,5%	2,7%	3,5%	0,0%	2,0%	3,7%

Ouragan *Beryl* – Vigilance orange Vagues-submersion – 1^{er} juillet (Martinique)

- ▶ Ouragan de catégorie 5 le plus précoce jamais observé sur le bassin Atlantique.
- ▶ Rafales de vent entre 70 et 90 km, jusqu'à localement 120 km/h. Cumuls de pluie entre 100 et 150 mm, localement 200 mm sur le relief. Houle de 1,5 m à 2 m, localement entre 3 et 5 m.
- ▶ Nombreux dégâts dus au vent et à la submersion sur les littoraux sud et caraïbe.
- ▶ Nombreuses coupures d'eau et d'électricité.
- ▶ Transports maritimes interrompus.

Tempête tropicale *Ernesto* – Vigilance rouge Fortes pluies et Orages – 13 août (Guadeloupe)

- ▶ Tempête tropicale formée juste avant son passage sur la Guadeloupe.
- ▶ Rafales de vent entre 70 et 100 km/h.
- ▶ Cumuls de pluie en 3 h compris entre 90 mm (Grande-Terre) et plus de 100 mm (Basse-Terre).
- ▶ Houle de 1,5 à 2 m, localement entre 2 et 3 m.
- ▶ Inondations, branches arrachées et poteaux tombés, vagues déferlant sur le littoral. Navire échoué à Malendure.
- ▶ Coupures d'eau et d'électricité.

1. Échelle de Saffir-Simpson, catégorie la plus élevée

La Réunion – Mayotte



L'année 2024 a été rythmée par 31 épisodes de Vigilance :

- ▶ 2 épisodes de Vigilance orange multi-phénomènes (Vent fort, Fortes pluies et Orages et Vagues-submersion) majeurs liés au passage des cyclones *Belal* pour La Réunion et *Chido* pour Mayotte,
- ▶ 21 épisodes pluvio-orageux intenses ayant déclenché une Vigilance orange Fortes pluies et Orages,
- ▶ 4 épisodes de Vigilance orange Vent fort dont celui du 13 juin à La Réunion, atypique pour l'hiver austral,
- ▶ 7 épisodes de Vigilance orange Vagues-submersion.

Nombre d'épisodes de Vigilance orange ou rouge en 2024

La Réunion

Phénomène	Orange	Rouge	Total
Fortes pluies et Orages	6	1(1)*	7(1)*
Vagues-submersion	4	(1)*	4(1)*
Vent fort	1	(1)*	1(1)*
Total	13	1(1)*	12(1)*

Mayotte

Phénomène	Orange	Rouge	Total
Fortes pluies et Orages	12	(1)*	12(1)*
Vagues-submersion	1	(1)*	1(1)*
Vent fort	2	(1)*	2(1)*
Total	15	0(1)*	15(1)*

Un épisode peut concerner plusieurs phénomènes.

* La diffusion de l'information de Vigilance est interrompue durant les phases d'alerte cyclonique pour le grand public. Les niveaux de Vigilance correspondants figurent toutefois entre parenthèses dans le tableau ci-dessus. Ces informations restent transmises aux autorités.

Évaluation des épisodes de Vigilance à La Réunion et Mayotte en 2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fausses alarmes	10%	32%	18%	9%	35%	24%
Taux de non-détection	10%	5%	10%	5%	23%	24%

Suite aux évolutions importantes du dispositif de Vigilance mise en place en 2022, les indicateurs postérieurs à 2022 ne sont pas comparables avec ceux des années précédentes.

Fortes pluies / Orages - 28 janvier (La Réunion)

- ▶ Persistance d'orages violents stationnaires provoquant des pluies très intenses sur les contreforts sud et est du Piton de La Fournaise, des hauts de Petite-île aux hauts de Sainte-Rose en passant par Saint-Joseph sur des sols gorgés d'eau suite aux récents épisodes *Belal* et *Candice*.
- ▶ Les cumuls de pluie sont de l'ordre de 200 à 400 mm sur les hauts du sud et localement supérieurs à 500 mm sur les hauts de Saint-Joseph.
- ▶ Intensités pluvieuses remarquables, voire exceptionnelles : on a relevé, par exemple, 363 mm en 3 h à Grand-Galet.
- ▶ Impacts observés : ruissellement et débordements de ravines sur des sols saturés par un mois de janvier exceptionnellement pluvieux.

Cyclone *Chido* - 14 décembre (Mayotte)

- ▶ Cyclone tropical intense d'une ampleur inédite depuis plus de quatre-vingt-dix ans pour Mayotte.
- ▶ Déclenchement de la pré-alerte cyclonique par le Préfet dès le 11 décembre sur la base des éléments fournis par Météo-France aux pouvoirs publics. Alerte cyclonique violette déclenchée le 14 décembre.¹
- ▶ Rafales maximales : de 180 km/h sur l'ensemble du territoire à plus de 200 km/h, voire près de 250 km/h dans le mur de l'œil du cyclone sur le nord de Petite-Terre et la moitié Nord de Grande-Terre.
- ▶ Cumuls de précipitations estimés à 176 mm en 12 heures.
- ▶ Houle cyclonique remarquable avec des vagues moyennes de 5,30 m et des hauteurs maximales de 9,30 m en dehors du lagon, au nord-ouest de l'île.

1. Dans les départements et régions d'Outre-mer, la prévision des phénomènes cycloniques est assurée par Météo-France qui produit des bulletins de suivi cyclonique à destination du grand public et des autorités. En raison de leur dangerosité, les cyclones font l'objet d'un système d'alerte précoce spécifique des populations par les autorités locales : l'alerte cyclonique. Les niveaux de Vigilance rouge indiqués entre parenthèses dans le tableau ci-dessus correspondent aux informations transmises aux autorités en amont et pendant le passage du cyclone *Chido*.

Nouvelle-Calédonie



En 2024, la Nouvelle-Calédonie a connu sept épisodes de Vigilance orange, exclusivement pour Fortes pluies et Orages. Aucun phénomène cyclonique n'a nécessité l'activation de l'alerte cyclonique. L'épisode de début février était lié au passage d'une dépression tropicale faible tandis que les épisodes de mars et avril étaient

dus à la proximité de la zone de convergence du Pacifique Sud. En juillet, un épisode a été consécutif à une remontée de front venant du sud. En septembre, un autre épisode a été associé à un flux d'air tropical lié à la formation d'une dépression tropicale faible au large de l'Australie.

Nombre d'épisodes de Vigilance orange ou rouge en 2024

Phénomène	Orange	Rouge	Total
Fortes pluies et Orages	7	0	7
Vent violent	0	0	0
Forte houle	0	0	0
Total	7	0	7

Un épisode peut concerner plusieurs phénomènes.

Évaluation des épisodes de Vigilance en Nouvelle-Calédonie en 2024

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fausses alarmes	38%	29%	17%	17%	27%	17%	24%	16%	18%	29%
Taux de non-détection	17%	18%	0,1%	7%	8%	0%	0%	10%	5%	8%
Taux d'anticipation supérieur à 3 h	50%	64%	40%	67%	92%	59%	82%	65%	79%	42%

Fortes pluies et orages dans les îles Loyauté - 3 au 6 février 2024

- Zone de forte activité convective à l'est immédiat de l'île de Maré qui génère des pluies abondantes : 450 mm sur l'aérodrome de Maré – La Roche dont 281,6 mm en 3 heures, soit l'équivalent d'un mois et demi de précipitations, entraînant l'inondation de la piste pendant plusieurs heures.
- Une telle intensité pluviométrique en 3 heures n'avait jamais été mesurée en Nouvelle-Calédonie. Cet épisode de Vigilance orange Fortes pluies et Orages s'est prolongé sur plusieurs journées.

Wallis-et-Futuna

Rappel : le dispositif de Vigilance n'est pas activé pour Wallis-et-Futuna.

Aucun des phénomènes ayant circulé dans la zone d'avertissement de Wallis-et-Futuna n'a nécessité le déclenchement de l'alerte ou pré-alerte cyclonique en 2024.

Polynésie française



En 2024, 10 épisodes de Vigilance orange ou rouge ont été activés sur les Australes Nord, 12 sur Rapa, aucun sur les Marquises, 11 sur la Société et 10 sur Tuamotu/Gambier.

Sachant qu'un épisode peut concerner plusieurs phénomènes, on dénombre 79 jours avec au moins une des 17 zones en Vigilance orange ou rouge.

La Vigilance rouge a été activée 1 seule fois, en 2024, pour un épisode de Fortes pluies, en février, sur la zone des Îles du Vent (archipel de la Société).

Nombre d'épisodes de Vigilance orange ou rouge en 2024

Phénomène	Orange	Rouge	Total
Fortes pluies	14	1	15
Orages	5	0	5
Vent violent	9	0	9
Fortes houles	14	0	14
Total	42	1	43

Un épisode peut concerner plusieurs phénomènes

Évaluation des épisodes de Vigilance en Polynésie Française en 2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fausses alarmes	4%	16%	0%	12%	4%	10%	20%
Taux de non-détection	2%	4%	0%	6%	16%	4%	8%

En complément des indicateurs présentés, le taux d'anticipation à 3h s'établit en 2024 à 75%, connaissant une amélioration très notable par rapport aux années précédentes.

Fortes pluies - février 2024

► Suite à des conditions favorables des Samoa à la Société et jusqu'aux Gambier, dites « couloir dépressionnaire », à partir du 4 février, plusieurs dépressions tropicales évoluent dans la zone de surveillance cyclonique de la Polynésie Française :

- la dépression tropicale forte NAT du 3 au 9 février,
- la dépression tropicale modérée OSAI du 6 au 7 février,
- la dépression tropicale faible TD09F du 8 au 12 février,
- la dépression tropicale faible TD10F du 14 au 17 février.

► Vigilance rouge Fortes pluies le 7 février sur les Îles du Vent.

► Durant ce long épisode d'activité cyclonique soutenue, la Polynésie Française va rester en Vigilance orange Fortes pluies ou Orages sur au moins une des 17 zones pendant 15 jours consécutifs, dont 11 jours de suite pour l'archipel de la Société et 7 jours de suite pour l'archipel des Australes.

► Cumuls de précipitation importants sur les Îles du Vent entre les 11 et 12 février : localement plus de 300 mm en 72h sur Fautaua.

► Nombreuses inondations sur la zone urbaine de Tahiti.

Saint-Pierre-et-Miquelon



Pour la première fois, un épisode de Vigilance rouge Verglas a été activé sur l'archipel en 2024. Saint-Pierre-et-Miquelon a également connu trois épisodes de Vigilance orange en 2024.

Nombre d'épisodes de Vigilance orange ou rouge en 2024

Phénomène	Orange	Rouge	Total
Vent	0	0	0
Neige	2	0	2
Verglas	0	1	1
Pluies et Orages	1	0	1
Vagues-submersion	0	0	0
Total	3	1	4

Un épisode peut concerner plusieurs phénomènes.

Évaluation des épisodes de Vigilance à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de fausses alarmes	10%	8%	15%	10%	0%	4%
Taux de non-détection	3%	0%	0%	3%	0%	0%

Verglas et Neige - 7 au 9 mars

- ▶ Vigilance rouge Verglas du 7 au 8 mars et Vigilance orange Neige du 7 au 9 mars. C'est la première fois qu'une Vigilance rouge est émise à Saint-Pierre-et-Miquelon.
- ▶ Des précipitations verglaçantes conduisant jusqu'à trois à quatre centimètres de verglas ont impacté l'archipel, suivies de chutes de neige importantes et de vents forts.
- ▶ Les services administratifs et les structures d'accueil ont été fermés, les rotations aériennes et maritimes interrompues.

Pour en savoir plus

Accéder à l'information de Vigilance

<https://vigilance.meteofrance.fr>

<https://www.meteofrance.com>

X @VigiMeteoFrance

Applications mobiles iOS et Android de Météo-France
Avertissement pluies intenses à l'échelle des communes :

<https://apic.meteofrance.fr>

Informations sur les cours d'eau et la Vigilance crues :

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

Horaires des marées :

<https://www.shom.fr>

La vigilance en Europe :

<https://www.meteoalarm.org/fr/>

Plus d'informations

Géorisques : mieux connaître les risques sur le territoire :

<https://www.georisques.gouv.fr>

Ministère de la Transition écologique, de la biodiversité,
de la forêt, de la mer et de la pêche :

<https://www.ecologie.gouv.fr>

Ministère du Travail, de la santé et des solidarités :

<https://sante.gouv.fr>

Ministère de l'Intérieur :

<https://www.interieur.gouv.fr>

Dépôt légal 2^e trimestre 2025

ISSN 2678-6303

Département des missions institutionnelles - mai 2025

Météo-France
73 avenue de Paris
94165 Saint-Mandé Cedex

www.meteofrance.fr

X @meteofrance

🦋 @meteofrance.bsky.social



Vigilance



© Météo-France 2025

